



HAL
open science

Le mouvement des âarch en Algérie : pour une alternative démocratique autonome ?

Karima Direche-Slimani

► **To cite this version:**

Karima Direche-Slimani. Le mouvement des âarch en Algérie : pour une alternative démocratique autonome ?. Revue des Mondes Musulmans et de la Méditerranée, 2006, Les partis politiques dans les pays arabes.Tome 2. Le Maghreb, 111-112, pp.183-196. <10.4000/remmm.2873>. <halshs-04356173>

HAL Id: halshs-04356173

<https://shs.hal.science/halshs-04356173v1>

Submitted on 20 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-SA 4.0 - Attribution - Non-commercial use - ShareAlike - International License

Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée

111-112 | 2006

Les partis politiques dans les pays arabes. Tome 2. Le Maghreb

Première partie

Le mouvement des *âarch* en Algérie : pour une alternative démocratique autonome ?

The Âarch movement in Algeria: Towards an autonomous democratic alternative?

KARIMA DIRECHE-SLIMANI

p. 183-196

<https://doi.org/10.4000/remmm.2873>

Résumés

Français English

Le début des années 2000 est marqué, pour l'Algérie, par une contestation populaire ambitieuse et originale : les *âarch*. Née en Kabylie et prétendant à une représentation nationale, elle a pour objectif de dénoncer publiquement les maux qui malmènent la société algérienne en interpellant directement les représentants de l'État. En court-circuitant les relais politiques traditionnels et en adoptant des pratiques de représentation politique puisées dans l'organisation sociale passée du monde berbère, le mouvement des *âarch* propose une mobilisation et une dynamique de la contestation uniques dans l'histoire du Maghreb contemporain. Mais son ancrage régional et le discours identitaire cristallisé sur la langue berbère ainsi que la stratégie de « pourrissement » adoptée par l'État algérien enferme rapidement le mouvement dans une interprétation ethnicisée de la contestation sociale.

The beginning of the XXIst century in Algeria is marked by an original and ambitious protest: the *Âarch*. Born in Kabylia and striving for national representation, the movement aims at publicly denouncing the evils that plague Algerian society, directly implicating state representatives. By-

passing political channels and adopting the traditional forms of representation inherent in Berber social traditions, the *Aarch* movement proposes a mobilisation and protest dynamic unique in the history of the Maghreb. The movement's geographic base and politics of identity, focused as they are on the Berber language and the strategy of "decay" used by the Algerian State, quickly limit the movement to a rhetoric of ethnicity and social protest.

Notes de la rédaction

Les informations contenues dans cet article ont été extraites d'un dossier de la presse francophone algérienne entre avril 2001 et janvier 2004 (*El Wata, Liberté, Le Matin, le quotidien d'Oran, La dépêche de Kabylie, Le Citoyen, L'Actualité, El Moudjahid, La Tribune*) constitué Cherif Bennadji, professeur de droit à l'Université d'Alger.

Texte intégral

- 1 Le printemps 2001 voit émerger un mouvement populaire qui tranche radicalement avec tous les mouvements sociaux et politiques que l'Algérie a eu à connaître depuis son indépendance. Un tragique fait divers est à l'origine d'une contestation populaire gigantesque : celui de la mort, en avril 2001, d'un jeune lycéen, dans les locaux de la brigade de gendarmerie d'une petite ville de Kabylie¹. La mort de l'adolescent embrasa la Kabylie toute entière. Les émeutes qui suivirent se soldèrent par une centaine de victimes et des milliers de blessés. La marche du 14 juin 2001, qui s'est mise en route de la Kabylie vers Alger (plus de 100 km), a rassemblé plus de deux millions de personnes. Elle a révélé un mouvement social d'une ampleur insoupçonnée dont les dynamiques laissent émerger des acteurs nouveaux et des mobilisations originales.
- 2 Ces événements auraient pu rejoindre les épisodes nombreux et insurrectionnels que l'Algérie cumule depuis 1988, s'ils n'avaient pas été immédiatement relayés par l'émergence d'un cadre totalement nouveau d'affirmation revendicative qui se présente comme un contre-pouvoir politique.
- 3 Ce cadre qui s'installe dans la scène politique se positionne radicalement vis à vis de l'État algérien par la rédaction de *la plate-forme d'El-Kseur* en juin 2001² (soit deux mois à peine après la mort du jeune lycéen) par quelques délégués d'un mouvement qui va s'imposer sous le nom de *Mouvement Citoyen*. Cette plate-forme rappelle en 15 points les principes démocratiques inhérents à un État de droit et devient le texte doctrinal d'un mouvement qui n'est ni un parti politique, ni un mouvement régionaliste ou autonomiste mais l'expression ambitieuse d'une protestation populaire souhaitant faire écho à celle de l'Algérie toute entière. S'affirmant comme la base « non négociable » des revendications du mouvement, ce texte devient, en quelques mois, la référence fédératrice de la Kabylie et des Kabyles. Le lieu où il a été rédigé (El-Kseur dans la vallée de la Soummam) fait écho, dans la mémoire collective, à la réunion des principaux dirigeants de la révolution algérienne qui s'est tenue le 20 août 1956, date historique du congrès de la Soummam³.
- 4 L'originalité de ce mouvement réside dans la combinaison d'une société malmenée, avide de transformations et d'espoirs et d'un cadre organisationnel qui emprunte son nom à un passé, considéré comme obsolète et archaïque par le pouvoir algérien : le *âarch*⁴ de Kabylie, *Le Citoyen, L'Actualité, El Moudjahid, La Tribune*) constitué par Cherif Bennadji, professeur de droit à l'Université d'Alger.
- 5 Ce mouvement s'est engouffré dans un vide politique qu'aucun parti, association ou syndicat traditionnels n'est parvenu à combler ; ou du moins dans lequel ils ont rapidement montré les limites de leurs actions et de leurs interventions. Ces derniers - et particulièrement les partis politiques fortement implantés en Kabylie, le *FFS* et le *RCD*⁵, dont l'ancrage populaire semblait pourtant indéracinable - se sont retrouvés



relégués au second plan mais surtout paraissaient dépassés par l'ampleur du mouvement.

- 6 L'émergence du mouvement des *âarch* sur la scène politique algérienne a laissé plus d'un observateur dérouté et perplexe. Nouvelles dénominations, nouveaux acteurs, nouvelles pratiques ; des innovations qui bousculent les représentations classiques du politique en milieu kabyle et algérien. On y a tout vu : une tentative d'ethnisation et de régionalisation, une volonté de maintenir l'illusion d'une spécificité kabyle, une organisation séculaire et archaïque, une réémergence du tribalisme... Les interprétations et les analyses qui ont suivi leur apparition, dans le champ des sciences sociales et politiques, sont révélatrices de l'effet de surprise et d'incompréhension.

Arrêt sur la notion de *âarch*

- 7 Le mouvement protestataire qui s'est développé aux mois d'avril et de juin 2001 a été rapidement pris en charge par des groupes qui se sont désignés comme porte-parole de la contestation sous le nom de comités de village, de tribus et de quartiers.

- 8 Les réactions d'incompréhension et d'embarras ont d'abord été alimentées par les nombreuses appellations de ces comités qui se sont présentés sous des dénominations différentes : comités de village, comités de tribu, *tajma'at*, *âarch*, *âarouch*, *laârach*, etc. Ces diverses dénominations sont par ailleurs particulièrement éclairantes sur la diversité sociologique et politique du cadre choisi.

- 9 La première confusion vient de *âarch* et de *tajmacat*, deux termes qui renvoient à une même structure collective. La *tajmacat* (l'assemblée villageoise), composée, traditionnellement, d'un conseil de plusieurs membres représentant les familles les plus importantes et les plus influentes, désigne par consensus un chef du village, *Amoqqrane n'taddartou* alors *Lamine*. Le *âarch* (la tribu) est le regroupement de plusieurs villages d'une région liés par un ancêtre éponyme et représenté par les assemblées villageoises.

- 10 À la différence des tribus qui avaient été éradiquées par la politique de répression coloniale ⁶, les *djemcâa* ou les *tajmacat*⁷ se sont maintenues malgré les découpages administratifs de l'État colonial relayés par ceux de l'État algérien. Ces structures qui ont conservé l'organisation collégiale de l'ancienne *tajmacat*⁸ se sont modernisées en prenant le statut juridique d'association⁹. L'argent de la collectivité (dons des familles, cotisations, rente migratoire) sert à pallier les défaillances de l'État et à financer des projets locaux. Elles ont surtout, fidèles à la tradition villageoise, contribué à maintenir le lien social malmené par plus d'une décennie de guerre civile et de crise économique.

- 11 En milieu urbain, où l'assemblée villageoise et la tribu ont totalement disparu, d'autres organisations émergent et se substituent à elles. Ainsi des comités de quartiers organisés par des associations d'étudiants, de professeurs d'université et des syndicats d'entreprises prennent en charge la formulation de la protestation et les moyens mis en œuvre.

- 12 Le *âarch* (pluriel *laârach* en berbère) de Kabylie, tel qu'il est utilisé depuis 2001, renvoie donc à un critère d'appartenance géographique au sens moderne du terme. C'est à dire à un ensemble de communes d'un espace géographique homogène¹⁰. Chaque village ou unité urbaine est représenté par un comité de village ou par un comité de quartier. *Laârach* se distingueraient donc des *aârouch* ou des *aoûrouchiya* de certaines régions arabophones qui renvoient à une appartenance fondée sur des liens de sang et synonyme de féodalité et d'allégeance à un clan ou à une tribu. D'ailleurs, seules trois organisations kabyles revendiquent l'appartenance proprement tribale à des *âarch*¹¹.

C'est ainsi que de très nombreuses communes ont choisi, pour la coordination de leurs comités, le découpage administratif des communes et des daïras (sous-préfecture)



¹², en donnant une autre dénomination à ce mouvement : la cadc (Le Comité des Ârch, Daïra et Communes). Ce choix est explicite de la volonté de ne pas exploiter l'appartenance identitaire liée aux liens de sang même s'il n'évite pas parfois des emprunts puisés directement dans les pratiques politiques anciennes.

¹⁴ Sur le plan sémantique, l'appellation *âarch* est donc hautement symbolique même si elle est complétée systématiquement par l'expression *Mouvement Citoyen*. Mais cela n'a pas empêché d'alimenter des confusions et des ambiguïtés qui ont largement contribué à l'interprétation tribale puis régionaliste¹³.

¹⁵ Ce mouvement, d'abord informel, cette « masse flottante »¹⁴, comme on l'a souvent désignée, a révélé un maillage associatif puissant et une organisation de la société civile qui ont échappé à la prise en charge de l'État et aux partis politiques locaux. Ces derniers, le FFS et le RCD qui se sont pourtant inscrits dans le paysage politique algérien et disposent d'une reconnaissance de la part des instances du pouvoir¹⁵ ont, semble-t-il perdu de leur crédit auprès de la population kabyle. La perte progressive de leur ancrage social et de leur popularité semble proportionnelle à leur représentativité dans les sphères du pouvoir. Celles-ci, disqualifiées par l'opinion populaire, sont directement mises en cause par la radicalité de la contestation ; car elles sont accusées de maintenir un système *hâï* où corruption et autoritarisme se côtoient et se mêlent. Les partis politiques à ancrage kabyle sont également désavoués pour avoir cautionné (par leur reconnaissance ou pour leur participation¹⁶) un pouvoir central jugé anti-démocratique et corrompu.

Une jeunesse en mal de vivre

¹⁶ Les premiers effets de surprise passés, on constate très rapidement la jeunesse des insurgés ; des jeunes qui semblent se passer de l'encadrement et de la caution des militants plus âgés pourtant fortement impliqués et mobilisés dans le mouvement culturel berbère des années 1980 et 1990.

¹⁷ Une jeunesse qui ne semble s'identifier à aucune organisation politique présente sur le terrain et qui récuse au FFS et au RCD le droit et la légitimité de sa représentation. Masse gigantesque de plusieurs centaines de milliers de personnes, sans idéologues, dont les seuls mots d'ordre se résument à des slogans repris en chœur : « pouvoir assassin », « il n'y a pas de pardon », « vous ne pouvez pas nous tuer, nous sommes déjà morts »¹⁷. Une masse qui semble mobilisable à souhait par un effet d'identification à des préoccupations et des angoisses communes. Une jeunesse qui n'hésite pas à recourir à des mises en scène dramatiques et dramatisées jusqu'à souhaiter le statut de martyr pour les victimes des émeutes.

¹⁸ L'extrême jeunesse des insurgés renvoie à celle de la population algérienne dont les deux tiers ont moins de vingt ans. Elle renvoie également à la désespérance d'une partie de la population laissée à la périphérie de la vie économique ; n'accédant pour la plupart d'entre elle ni à la formation qualifiante ni à l'emploi, elle se heurte violemment à la libéralisation et à la reconversion de l'économie algérienne. Et ce constat n'est pas spécifique à la Kabylie mais à l'ensemble des régions du pays.

Une Algérie déprimée



¹ Pour comprendre ce mouvement que l'on présente de façon trop commode comme un mouvement régionaliste lié exclusivement à des revendications identitaires berbères, il est nécessaire de le replacer dans le contexte de mutations et de reconversion de

l'économie du pays. Les années 1980 sont celles de l'ouverture sur l'économie de marché et du début de la libéralisation. L'appareil d'État et l'appareil économique se trouvent transformés par de nouvelles pratiques liées à la reconversion de la rente pétrolière¹⁸. Les ajustements structurels et la privatisation de certaines entreprises d'État s'accompagnent de la fermeture de centaines d'entreprises et du licenciement de dizaines de milliers de salariés¹⁹. Le développement de l'économie parallèle, l'enrichissement faramineux d'une oligarchie d'entreprise qui a investi des activités porteuses liées, par ailleurs, au pouvoir politique, la dépression et la dépréciation des entreprises du secteur public, la quasi absence du partage social de la rente pétrolière contribuent à la paupérisation et à la précarisation d'une partie de la population dont les jeunes sont les plus touchés. À ces mutations économiques, il faut rajouter les conséquences d'une urbanisation intensive et anarchique, de la dévalorisation de l'idéologie d'État et de la dégradation des conditions de travail et de vie dans les milieux ouvriers et paysans qui se sont poursuivies tout au long des années 1990. Ces années vont coïncider avec le développement du marché parallèle et des activités informelles. La culture du *trabendo*²⁰ et de la débrouillardise touche une grande majorité des jeunes qui n'ont pas accédé aux formations et aux parcours qualifiants. Et si elle y a accédé, elle se heurte désespérément au mur du chômage²¹. Les conséquences de la guerre civile de la décennie 1990, la « décennie noire », qui a fait entre cent mille et deux cent mille victimes, a rendu les projets de vie, aussi bien à l'échelle individuelle qu'à l'échelle du groupe, presque impossibles. C'est une Algérie déprimée dont l'héritage socialiste à la fois idéologique et économique n'a plus de sens et surtout n'est plus porteur d'avenir.

20 Cette marginalisation économique et les effets de la terreur de la guerre civile sont, sans aucun doute, une clé déterminante pour comprendre la rage et l'énergie qui caractérisent le mouvement des *âarch*. Celui-ci est, sans aucun doute, la manifestation la plus violente d'une vie politique engluée dans un marasme délétère, dans lequel aucun parti politique n'arrive à émerger. Aucun projet de société ne parvient à s'exprimer en termes de transition politique, de démocratisation et de réforme et à obtenir ainsi un consensus populaire. À l'échelle de la Kabylie, la question de l'économie est tout aussi catastrophique que dans le reste du pays : fuite des capitaux et des investissements privés, baisse dramatique de la rente migratoire, désindustrialisation²², etc.

21 L'impossibilité à investir les sphères du pouvoir central et à dialoguer avec les dirigeants politiques va contribuer à exclure du mouvement tous les représentants officiels et institutionnels (syndicats, partis, leaders, etc.)²³. La contestation se dit apolitique et sans références idéologiques précises ; le seul personnage qui réussit encore à mobiliser l'ensemble de la foule est le chanteur Maatoub Lounès²⁴ dont les textes militants sont plus que jamais la référence à la résistance et à l'action.

22 Sans repère, sans cadre, sans leader charismatique²⁵, sans discours élaboré, le mouvement s'engouffre dans les seules structures traditionnelles qui gardent un sens pour le lien social et surtout pour la définition de soi. Si la presse nationale et internationale s'est émue et a glosé sans fin sur « le retour au tribalisme » en Kabylie, elle en a oublié l'aspect de réinvestissement hautement symbolique que contenait la démarche. Car si les *âarch* et les *tajmacat* ont été investis avec autant d'ardeur, c'est parce qu'ils renvoient à des structures qui garantissaient le maintien d'une solidarité idéalisée et d'un lien social malmené par un présent en crise. Ce réinvestissement s'établit sur l'idée, partagée par un grand nombre, que la société kabyle précoloniale était dotée d'institutions collégiales qui pratiquaient une démocratie communautaire à l'échelle humaine. Cette idéalisation de la société ancienne qui s'inspire à la fois du mythe kabyle²⁶, d'une nostalgie douloureuse et du refus des réalités contemporaines participe à la reconstruction d'un passé prometteur et porteur d'identité²⁷. Ce



réinvestissement se fait pourtant selon des modalités qui n'ont rien de traditionnelles. Car le projet injecté dans ces structures anciennes ne correspond pas à « l'archaïsme » des formes. Les discours et les pratiques qui l'accompagnent sont tournés vers une modernité qui se veut citoyenne et démocratique en accord avec le temps actuel. Et si des pratiques traditionnelles résiduelles persistent (absence de femmes, pratiques de bannissement, jugements collectifs, etc.)²⁸, elles ne remettent pas en cause les principes partagés par l'ensemble des progressistes et des démocrates algériens.

- 23 Le mouvement des *âarch* dépasse donc la stricte revendication identitaire. Si le déni identitaire pratiqué par l'État algérien depuis 1962, date de l'indépendance, renvoie au déni démocratique, il souligne également des dysfonctionnements politiques graves. À l'échelle de la Kabylie, la revendication kabyle renvoie au déficit de la représentation politique alimenté par des partis politiques plus soucieux de reconnaissance institutionnelle que de la prise en charge des problèmes matériels et humains de la région. À l'échelle de l'État algérien, c'est l'étroitesse de la marge de manœuvre de l'aile civile des dirigeants politiques²⁹ qui apparaît une fois encore. Celle-ci, traversée par ailleurs par des rivalités complexes, ne semble pas disposer du pouvoir nécessaire pour imposer une autre gestion de la crise. Et surtout, elle est confrontée et/ou liée à une oligarchie militaro-financière qui contrôle les principaux rouages politiques et économiques.

Un mouvement en crise

- 24 Très rapidement apparaissent des scissions dans le mouvement qui révèlent des positionnements différents à l'égard du gouvernement. Entre militants dialoguistes et militants anti-dialoguistes³⁰ apparaissent deux ailes qui s'affrontent violemment. En l'absence de ligne directrice partagée par tous³¹, des voix différentes s'élèvent autour des usages politiques faits autour de la plate-forme d'El-Kseur, considérée, pour les plus radicales d'entre elles, comme le texte doctrinal du mouvement présenté comme « scellé et non négociable ».
- 25 La rencontre des 11 délégués mandatés par le Mouvement Citoyen avec le chef du Gouvernement, Ahmed Ouyahia, début janvier 2004³², pour signer un protocole d'accord politique sur six points au lieu des quinze qui constituaient le texte originel³³ a confirmé la scission entre les deux tendances. Les anti-dialoguistes ont considéré que la plate-forme avait été dévoyée et ont dénoncé des tentatives de corruption de la part du gouvernement. Parallèlement, ils ont tenté de faire émerger une structure dissidente dont le but est d'être plus « légitime »³⁴ et d'appeler à la rue afin de manifester « un sursaut d'honneur ».
- 26 Cette rencontre a eu lieu dans un contexte préélectoral des présidentielles (avril 2004) et a été organisée après trois longues années de crise³⁵. Les dissidents y ont vu un opportunisme et une instrumentalisation politiques qui ne correspondaient pas aux méthodes de pourrissement et de harcèlement judiciaire pratiquées jusque là par le gouvernement algérien. Ils rappellent les conditions posées au départ par le mouvement : c'est à dire que l'État reconnaisse sa responsabilité dans la mort des 125 personnes tuées lors des émeutes du printemps 2001, et surtout qu'il juge les gendarmes responsables des actes. Par ailleurs, ils demandent les raisons de l'élimination des sept autres points de la plate-forme d'El-Kseur. Ils n'hésitent pas à affirmer que l'accord et le dialogue sont un « processus de capitulation et une compromission grave » de la part du mouvement citoyen³⁶. La bonne volonté du gouvernement à régler cinq des six points du texte revendicatif³⁷ a été interprétée comme l'occasion enfin de régler une supposée crise kabyle en jouant sur la division des



militants et sur l'ethnisation de la contestation³⁸. Cette volonté se manifeste par la signature d'un décret exécutif par Ahmed Ouyahia annonçant la création d'un centre national pédagogique et linguistique de la langue amazighe. Annonce sur laquelle, un certain nombre de militants exprime des réserves sceptiques³⁹.

27 Si le gouvernement a accepté de négocier sur ces points spécifiques, c'est parce que, stratégiquement, ils renforcent l'idée d'une régionalisation kabyle de la crise. Les sept autres points qui renvoient à une remise en question de la politique de l'État algérien et à une approche nationale de la crise ne seront pas abordés lors de cette entrevue. Et il n'y a visiblement aucune intention, de la part des autorités politiques, de les soumettre à un dialogue et encore moins à une négociation.

28 Les pourparlers ont mis fin, du moins pour un temps, à la situation de pourrissement si longtemps condamnée par les représentants des divers organisations kabyles⁴⁰ mais, en même temps, elle met l'accent sur la question de la pérennité du mouvement qui refuse de se voir transformer en parti politique ou en un tremplin pour le pouvoir. Comment en effet, imaginer, sur le moyen terme, une continuité solide et représentative d'un courant voire d'une nébuleuse, qui ne s'est structurée que dans la contestation et dans la réactivité à un contexte social et politique dramatique ?

29 D'autant plus que le mouvement des *âarch* est soumis à une triple difficulté :
— Celle que cause la pression exercée par les partis politiques kabyles et par les anti-dialoguistes. Les premiers comme les seconds revendiquent leur qualité de représentant politique légitime de la population kabyle, tout en se réclamant du même capital de confiance populaire. Si le FFS et son leader, Aït-Ahmed, ont qualifié les *âarch* de « fascistes » et de « création des services secrets »⁴¹, les anti-dialoguistes diabolisent le compromis et la négociation avec le gouvernement.

— Celle de la continuité des méthodes de fonctionnement du mouvement, jugées laborieuses et incompatibles avec une efficacité politique. Le principe de l'horizontalité, la prise de décision à l'unanimité, le bannissement des opposants internes au mouvement peuvent, à court terme, contribuer à sa radicalisation sinon à son discrédit.

30 À propos des critiques exprimées au sujet de ces usages politiques jugés inopérants, Belaïd Abrika, une des principales figures de proue du mouvement, explique de la façon suivante les ressorts de ce fonctionnement :

« (...) Là-dessus aussi le code d'honneur et les principes directeurs de la dynamique citoyenne sont éloquentes. Nous vous rappelons que le Mouvement ne peut ni se transformer en parti politique, ni servir de rampe de lancement à la création d'une formation politique. Nul n'a le droit de faire cela au détriment du serment donné au martyrs du printemps noir ».

31 Il répond aussi aux conséquences laborieuses de l'horizontalité et de la collégialité qui ont rapidement rencontré leurs limites :

« (...) Ce mouvement est né pour traduire sur le terrain les revendications exprimées sans le tumulte du sang des émeutes du printemps noir une jeunesse marginalisée et sans horizon. (...) De ce point de vue, seule la population est apte à nous montrer les limites et le mode d'organisation horizontal que nous avons adopté et qui répond le mieux possible aux besoins de force, d'autonomie et d'idéal du mouvement »⁴².

32 Si les propos sont volontiers populistes et idéalisent et valorisent *la voix du peuple*, seule juge et souveraine, ils renvoient à la structure collégiale de la *taj-ma'at*, seule référence politique autorisée et légitime⁴³, reprise par les slogans des manifestants.

— Celle, enfin, de la stratégie du gouvernement algérien qui, en acceptant de négocier sur des points précis de la plate-forme, enferme la crise dans une configuration berbéro kabyle, parade politicienne pour ne pas satisfaire des exigences à l'échelle nationale.



– Cette triple difficulté souligne les limites et les fragilités d'un mouvement de masse qui, jusqu'à présent, a préservé son absence d'ancrage idéologique, sa composition très hétérogène et s'en est tenu au texte de la plate-forme d'El Kseur, jugé par ses détracteurs, incomplet et trop marqué par le contexte d'insurrection d'avril 2001.

Perspectives : entre enfermement identitaire et revendication nationale

33 À l'échelle de la Kabylie, le mouvement des *âarch* offre un concentré de la mal-vie algérienne. Si l'on se dégage des particularismes inhérents à cette région (celui de la langue étant le plus valorisé), on réalise assez rapidement qu'elle est la manifestation la plus tumultueuse de la crise algérienne où la question économique demeure plus que jamais centrale.

34 B. Aбрика le résume en ces termes :

« (...) Ce mouvement est l'expression structurelle de la déchéance absolue de pans majoritaires de la société algérienne ».

35 Si le mouvement des *âarch* a été, dans un premier temps, dénigré et associé à des manifestations de violence gratuite, résurgences « d'archaïsmes » critiqués, il s'est imposé par sa capacité phénoménale de mobilisation. La décision de se constituer en *âarch* a certainement été délibérée et décidée comme une affirmation politique autonome destinée à se distinguer des partis locaux et des autres organisations politiques de la société civile. Elle a structuré une réaction spontanée d'une population face à la violence de l'État tout en refusant de se constituer en organisation politique. Pourtant ce mouvement multiplie les paradoxes et les ambiguïtés :

– En effet, sans l'avoir souhaité, il devient l'interlocuteur privilégié (et en même temps presque officiel) des instances du pouvoir, délégitimant du même coup les porte-paroles traditionnels de la Kabylie, au nom d'une certaine représentativité populaire.

– Ses revendications, qui font écho à celles de l'Algérie dans son ensemble, sont court-circuitées par une base structurelle kabylo kabyle qui remet en question sa représentativité nationale et le renvoie à une affirmation régionaliste, voire même à un enfermement identitaire.

– Son caractère transpolitique⁴⁴ rend sa perception difficile et la gestion horizontale pratiquée par 2000 délégués (représentant les comités des six wilayas kabylophones) rend problématique, à moyen terme, la pérennité du mouvement.

– La démocratie et la citoyenneté, revendiquées dès la constitution du mouvement, sont pourtant incompatibles avec l'absence des femmes dans les *âarch*. Les féministes algériennes, comme les progressistes en règle générale, s'interrogent sur l'absence de l'abrogation du code de la famille dans la plateforme d'El-Kseur.

36 On pourrait relever d'autres contradictions qui soulignent les limites inscrites déjà dans la structuration de la contestation.

37 La négociation et le compromis de janvier 2004 vont certainement contribuer à réinstaller la normalité en Kabylie. Le mouvement des *âarch*, qui n'a émergé que dans l'urgence et la dramatisation, parviendra-t-il à se maintenir dans un contexte de normalisation ?

38 Parviendra-t-il à se transformer en un mouvement des droits civiques ? Et à maintenir cette extraordinaire mobilisation populaire tout en renouvelant des pratiques politiques qui le sortiront de la connotation régionaliste ?



Ou alors servira-t-il de tremplin au Mouvement d'Autonomie de la Kabylie (MAK),

dont le leader Ferhat M'henni proclame que « l'autonomie est la seule issue pour la Kabylie »⁴⁵ ?

40 Dans tous les cas, il faut s'interroger sur l'absence de relais de la contestation dans le reste de l'Algérie. Comment est-il possible qu'un mouvement de cette ampleur qui a pourtant recueilli les faveurs et la sympathie de la population algérienne ne soit pas parvenu à trouver un écho dans d'autres régions ? Des tentatives de nouvelles coordinations des *âarch* à Tebessa, à El-Goléa, à El-Abiod ont vu le jour mais sont restées sans suite. Et aucune autre contestation populaire ne s'est greffée à lui pour former une chaîne de mobilisation à l'échelle du pays.

41 Manifestation de démocratie directe, même imparfaite, les *âarch* auraient dû contribuer à globaliser et à nationaliser la contestation. Pourtant, ils n'ont fait que renforcer le cliché galvaudé d'une Kabylie rebelle, frondeuse, à l'initiative de toutes les séditions. L'essoufflement du mouvement, son ralentissement, ses divisions et ses querelles internes laissent penser qu'à moyen terme, des modalités nouvelles de réorganisation et de représentation seront prévisibles.

42 Alternative démocratique indépendante inscrite dans le temps et dans l'action à long terme ou sursaut insurrectionnel contextualisé ? Le mouvement des *âarch* représente une contradiction problématique entre une insurrection régionale et une crise nationale. Malgré sa mobilisation exceptionnelle à l'échelle maghrébine, il est confronté, aujourd'hui, à une remise en question de son identité politique et de sa représentativité sociale.

43 Finalement, le mouvement des *âarch* est particulièrement significatif des enjeux de mémoire qui se nouent autour du passé dans l'Algérie d'aujourd'hui. Désillusions et réactivité d'une rare intensité, manipulations et nostalgies instrumentalisées d'une histoire idéelle, discours et pratiques politiques englués, aussi bien de la part des Berbères de Kabylie, que de l'appareil d'État, dans une conception de la communauté nationale qui renvoie à celle que E. Gellner, dans une définition anthropologique de la nation appelait « une communauté politique imaginaire et imaginée comme intrinsèquement limitée et souveraine ». Enjeux symboliques mais aussi politiques autour d'un passé réaménagé pour récuser une doxa nationale qui ne profite qu'à ses représentants mais aussi pour affirmer un autre projet de société qui s'enracine dans une histoire jusque là dévalorisée sinon, oubliée.

Annexe

Plate-forme de revendications dite d'El-Kseur⁴⁶

Ce document a été élaboré le 11 juin 2001 par les représentants des wilayas de Sétif, Bordj bou Arréridj, Bouira, Boumerdès, Bgayet, Tizi-Ouzou, Alger ainsi que le Comité collectif des Universités d'Alger et devait être déposé à la présidence de la république, à l'issue de la manifestation du 14 juin 2001.

Nous, représentons des wilayas (...) avons adopté la plate-forme commune de revendications :

1. Pour la prise en charge urgente par l'État de toutes les victimes blessées et familles des martyrs de la répression durant ces événements.
2. Pour le jugement par les tribunaux civils de tous les auteurs, ordonnateurs et commanditaires des crimes et leur radiation des corps de sécurité et des fonctions publiques.
3. Pour un statut de martyr à chaque victime de la dignité durant ces événements et la protection de tous les témoins du drame.
4. Pour le départ immédiat des brigades de gendarmerie et des renforts des URS.
5. Pour l'annulation des poursuites judiciaires contre tous les manifestants ainsi que l'acquit-



tement de ceux déjà jugés durant ces événements.

6. Arrêt immédiat des expéditions punitives, des intimidations et des provocations contre la population.
7. Dissolution des commissions d'enquête initiées par le pouvoir.
8. Satisfaction de la revendication amazighe dans toutes ses dimensions (identitaire, civilisationnelle, linguistique et culturelle) sans référendum et sans condition, et la consécration de tamazight en tant que langue nationale et officielle.
9. Pour un État garantissant tous les droits socio-économiques et toutes les libertés démocratiques.
10. Contre les politiques de sous-développement, de paupérisation, et de clochardisation du peuple algérien.
11. La mise sous l'autorité effective des instances démocratiquement élues de toutes les fonctions exécutives de l'État ainsi que les corps de sécurité.
12. Pour un plan d'urgence socio-économique de toute la région de Kabylie.
13. Contre tamheqranit (hogra) et toutes formes d'injustice et d'exclusion.
14. Pour un réaménagement au cas par cas des examens régionaux pour les élèves n'ayant pas pu les passer.
15. L'institution d'une allocation chômage pour tout demandeur d'emploi à hauteur de 50 % du SNMG.

Nous exigeons une réponse officielle, urgente et publique à cette plate-forme de revendications.

Notes

1 Il s'agit de Massinissa Guermah tué par un officier de gendarmerie à l'intérieur même des locaux de la brigade de la ville de Beni Douala.

2 Voir texte en annexe.

3 Le congrès de la Soummam réunit les principaux chefs de la lutte indépendantiste et établit la répartition du pouvoir entre eux. Il organise le plan d'ensemble de la résistance et du combat contre l'armée française.

4 Terme arabe qui signifie tribu, clan ou groupe communautaire villageois.

5 Front des Forces Socialistes dirigé par Hocine Aït-Ahmed et Rassemblement pour la Culture et la Démocratie dirigé par Saïd Saadi.

6 L'administration coloniale ayant réduit considérablement le pouvoir politique des *âarch*, elle a, cependant tolérée les *tajmacat*. Celles-ci étaient représentées par les caïds, fonctionnaires indigènes qui servaient de relais avec les conseils villageois.

7 Forme berbérisée de *djemcâa*.

8 À propos de la connotation passéiste de la *tajma'at*, Mustapha Benkhemou, ancien animateur du Printemps Berbère, souligne : « Si les principes de structuration sont les mêmes que par le passé, les critères de choix des délégués ont sensiblement évolué. Ce n'est plus le propriétaire de deux paires de bœufs, personnage opulent s'il en est dans le microcosme du village de montagne, qui représentera la communauté mais le médecin, l'avocat, le cadre administratif ou l'ingénieur agronome qui, en plus de son niveau d'instruction aura fait la preuve de son bon sens, d'un bon esprit civique et qui aura à ce titre gagné la confiance de ses concitoyens... jusqu'à preuve du contraire, la collectivité pouvant lui retirer son mandat à tout moment » (Propos rapportés dans *l'Actualité*, septembre 2001).

9 Ce phénomène associatif est particulièrement important dans les années 1980. Décennie qui a vu l'ancrage populaire du Mouvement Culturel berbère (MCB).

10 Cette définition est empruntée à celle du journal *Le Matin* dans l'article « Risques d'une pacification sanglante » du 5 décembre 2001.

11 *Laarba n ath irathen, ath Gobri, Ath djennad* (Informations extraites du journal *Le Citoyen*, n° 1 du 22 octobre 2003).

12 On retrouve des dizaines d'organisations avec des dénominations différentes qui renvoient à leur appartenance d'origine : comités de quartiers, de villes, de communes, de daïras (sous-préfecture) ou de wilayas (préfecture).

13 Interprétation qui trouve ses détracteurs parmi les acteurs mêmes du mouvement : « (...) d'abord en changeant de dénomination non point pour des raisons d'esthétisme, mais parce que cela nous renvoie à la primitivité. À ce que l'on a tous abjuré et honni : la tribu, le mausolée, l'ignorance, la vendetta et par dessus tout l'esprit chagrin et sectaire » (Chronique d'Adelkrim



Djaâd, dans *La dépêche de Kabylie*, 20 juin 2002).

14 Expression empruntée à l'historien Daho Djerbal qui a ensuite été reprise dans la presse algérienne.

15 Certains ministres du président Bouteflika sont issus du RCD.

16 C'est surtout le cas pour le RCD.

17 « Non au pardon pour les criminels : *ulac smah ulac !* Au déni identitaire, à la dictature, à la répression, au pouvoir assassin ; à une Algérie monolithique et totalitaire. Oui à la sanction des criminels, au respect de la dignité ; à tamazight langue nationale et officielle, à la liberté, à la démocratie ; à une Algérie algérienne et plurielle. Stop à la *hogra* (à l'injustice) ».

18 Entre 1998 et 2000, les recettes d'exportation des hydrocarbures ont doublé et ont atteint la somme de 25 milliards d'euros.

19 Entre 1992 et 1997, 200 000 emplois sont perdus dans le secteur public. Chiffres empruntés à Daho Djerbal dans « L'Algérie ou la démocratisation impossible », in *TransEuropéennes*, n° 21, 2001.

20 Terme équivalent au marché noir.

21 40 % des actifs algériens sont au chômage.

22 *La Tribune* évoque ainsi le marasme économique de la Kabylie : « Fuite des investisseurs de la région, faillite des commerçants, abandon des projets de développement. Le budget de la wilaya de Tizi-Ouzou a perdu plus de 8 milliards de centimes rien que dans le chapitre relatif à la taxe sur la l'activité professionnelle en 2001, c'est à dire le paiement des impôts par les commerces et les entreprises » (12 décembre 2002). On peut également se demander si ces facteurs ne sont pas la conséquence du Printemps Noir qui a freiné les investisseurs.

23 Et entraîner « la disqualification partielle et temporaire de toutes les formes de représentation administrative et politique y compris celles des partis qui semblaient être les relais incontestables de la revendication berbère dont les locaux et les sièges ont été attaqués (24 locaux du RCD et 18 locaux du FFS) », in Djerbal, *art. cité* : 152.

24 Chanteur kabyle charismatique connu pour ses prises de position berbéristes radicales voire extrémistes et pour ses textes militants. Son assassinat en juin 1998 par un groupe armé non identifié en a fait un héros dans lequel l'écrasante majorité des Kabyles s'identifie.

25 Bien que très rapidement, des personnalités comme Belaid Abrika, deviennent les interlocuteurs privilégiés et incontournables du mouvement.

26 Représentations coloniales qui ont accentué les particularismes des sociétés berbères dans lesquels ils ont vu des « républiques berbères », un statut émancipé de la femme kabyle. Si la génération des insurgés est trop jeune pour détenir explicitement ces références, celles-ci n'en imprègnent pas moins l'inconscient collectif.

27 Ce « retour aux sources » a fait l'objet de critiques mais également d'interprétations plus nuancées comme celle-ci : « L'Algérien se recroqueville sur des structures qui, pour surannées qu'elles soient, n'en constituent pas moins un puissant pôle identificatoire, une solide chaîne de solidarité en ces temps de disette et un riche réseau de clientélisme », dans *Le Quotidien d'Oran*, 19 juillet 2001.

28 Autre exemple d'archaïsme : pour la représentation des délégués des comités, le mouvement insiste sur un critère uniquement basé sur la résidence. Cela renvoie à l'unité villageoise qui serait le seul critère identifiant d'un individu.

29 Thèse empruntée à Hugh Roberts dans « Kabylie, un déficit de représentation politique », *Algérie interface*, entretien accordé le 8 décembre 2003.

30 Appelés, par ailleurs, les « incorruptibles » par une presse qui soutient le refus de la négociation.

31 Le principe d'horizontalité politique (représentation tournante) appliqué par le mouvement ne permet pas l'existence d'un centre de décision et d'initiatives et surtout il rend plus difficile le consensus.

32 Il y avait eu une première tentative de « dialogue » au début de l'année 2002 avec l'ancien premier ministre Ben Flis.

33 Ces six points ne correspondent pas vraiment à ceux du texte de la plate forme d'El-Kseur. Ils abordent, pour la plupart d'entre eux, des problèmes très concrets soulevés par les délégués des âarch comme :

- L'arrêt des poursuites judiciaires contre les délégués des âarch et autres manifestants.
- La réintégration des travailleurs licenciés.



- La prononciation d'un non-lieu pour les ex-détenus du mouvement sur lesquels pèsent encore des chefs d'inculpation.
- De l'amnistie fiscale pour les commerçants des régions touchées par les événements du printemps noir.
- Du règlement du contentieux avec la Sonelgaz dont les factures ne sont plus payées depuis le début de la crise.
- La révocation des président d'APC et d'APW issus des élections locales d'octobre 2002 et boycottées en Kabylie. Concernant ce dernier point, il faut ajouter que la majorité des assemblées élues en Kabylie relèvent du FFS et du FLN.

34 Le refus de négocier participe de l'idée d'une certaine « intégrité morale » et d'un refus de la compromission qui seraient, selon les anti-dialoguistes, la seule façon d'être conforme à un idéal de la contestation.

35 L'appel au boycott des élections présidentielles a d'ailleurs été largement entendu puisque les chiffres officiels ont annoncé 42 % d'abstentions.

36 *Le Matin*, 4 janvier 2004.

37 Celui de la révocation des élus locaux a posé des difficultés et le gouvernement s'est engagé à régler cas par cas la question des éventuelles destitutions.

38 Mouloud Lounaoui, porte-parole du MCB (Mouvement Culturel Berbère) fait l'analyse suivante : « (...) Aujourd'hui, le pouvoir qui n'a pas fait le moindre effort durant trois années pour répondre aux doléances de la Kabylie, est tenu, présidentielles obligent, de pacifier cette turbulente région. (...) Cette volonté à tout prix de normaliser la Kabylie dans l'urgence, a amené le chef du gouvernement, exécuter des décisions du président de la République, à se rapprocher des délégués les plus fragiles psychologiquement ou les plus intéressés matériellement. (...) nous pouvons penser qu'il y a derrière cette nouvelle attitude une grande réflexion au niveau le plus haut de l'État. La Kabylie doit être totalement déstructurée et le capital confiance qui existe entre les citoyens et leurs élites, totalement entamé », dans *Liberté*, les 2 et 3 janvier 2004.

39 Ce scepticisme est alimenté par la déception inspirée par la création, par le pouvoir en 1996, du Haut Commissariat à l'Amazighité censé être la vitrine institutionnalisée de la berbéricité mais dont les actions et la marge de manœuvre politique se sont révélées très limitées.

40 Associations, syndicats, organisations professionnelles...

41 Propos rapportés dans l'article « Réelle lassitude, épreuve pour le mouvement », *El Watan*, 7 janvier 2004.

42 « Entretien avec Belaïd Arika », *El Watan*, 4 janvier 2004.

43 Dans cet entretien, il fait également référence pêle-mêle à des figures marquantes du nationalisme algérien, de la revendication berbériste et de la culture kabyle : Abbane Ramdane, Bessaoud Mohand Aarav, Mohand Haroun, Mouloud Mammeri, Laarbi ben Mhidi...

44 Si le mouvement se veut apolitique, il est, dans la réalité, transpolitique. Et, par là même, traversé par de nombreux clivages qui accentuent le caractère parfois difficile des conclaves organisés.

45 Initiateur de l'idée de l'autonomie de la Kabylie et une des figures du Mouvement culturel Berbère, F. M'henni, dans le programme du MAK, réclame un parlement et un gouvernement régionaux et la langue kabyle comme langue officielle. *Le Matin*, 9 septembre 2001.

46 Document reproduit dans « Algéria Interface ».

Pour citer cet article

Référence papier

Karima Direche-Slimani, « Le mouvement des âarch en Algérie : pour une alternative démocratique autonome ? », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 111-112 | 2006, 183-196.

Référence électronique

Karima Direche-Slimani, « Le mouvement des âarch en Algérie : pour une alternative démocratique autonome ? », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* [En ligne], 111-112 | 2006, mis en ligne le 08 décembre 2011, consulté le 20 décembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/remmm/2873> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/remmm.2873>



Cet article est cité par

- Dirèche, Karima. (2009) Dolorisme religieux et reconstructions identitaires: Les conversions néo-évangéliques dans l'Algérie contemporaine. *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 64. DOI: 10.1017/S0395264900024343
- Perret, Cécile. Abrika, Belaïd. (2014) Les systèmes de gouvernance traditionnels en Kabylie à la lumière du concept de capital social. *Mondes en développement*, n° 166. DOI: 10.3917/med.166.0131
- Perret, Cécile. Paraque, Bernard. Achir, Mohamed. (2014) L'Organisation Socio-Politique Des Villages Kabyles: Une Gouvernance Spécifique Des Ressources Naturelles (Socio-Political Organization of the Kabyl Villages: A Specific Common Pool Resources Governance). *SSRN Electronic Journal*. DOI: 10.2139/ssrn.2441204

Auteur

Karima Direche-Slimani
CNRS-IREMAM

Articles du même auteur

GUILLON Jean-Marie, Paul-Albert Février, un historien dans l'Algérie en guerre. Un engagement chrétien, 1959-1962 (préface de Pierre Vidal-Naquet), Éditions du Cerf, 2006, 525 p. [Texte intégral]

Paru dans *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 128 | 2010

Insaniyat, L'Algérie avant et après 1954. Approches historiographiques et représentations, *Revue Algérienne d'Anthropologie et de Sciences Sociales* n°25-26, juillet-décembre 2004. [Texte intégral]

Paru dans *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 117-118 | 2007

Bouayed Anissa, L'art et l'Algérie insurgée. Les traces de l'épreuve : 1954-1962, ENAG Editions, 2005. [Texte intégral]

Paru dans *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 115-116 | 2006

Alain Mahé, Histoire de la Grande Kabylie, XIXe-XXe siècles. Anthropologie du lien social dans les communautés villageoises, Éditions Bouchène, 2001. [Texte intégral]

Paru dans *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 95-98 | 2002

Chachoua Kamel, L'islam kabyle. Religion, État et société en Algérie, suivi de l'Épître (Risâla) d'Ibnou Zakrî (Alger, 1903), mufti de la Grande Mosquée d'Alger, Maisonneuve & Larose, 2001. [Texte intégral]

Paru dans *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 101-102 | 2003

Droits d'auteur



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-SA 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

